Parlons Vélo! Municipales 2020 La Mulatière (69350)

Réponses de Olivier Mesnard, au nom de la liste « La Mulatière autrement - citoyenne, écologique, solidaire" »

- le 07/02/2020 à 17:41 -

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1: je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

La Mulatière est à la traîne, malgré la Via Rhôna qui s'aménage quai Pierre Sémard. Pour le reste, rien à attendre de la majorité actuelle.

Néanmoins, le dénivelé de 90 m entre le Rhône et le plateau du Roule ne devrait plus être un obstacle à l'heure des vélos à assistance électrique et il est donc tant de bâtir une vraie stratégie "vélo" sur notre commune, en concertation avec les cyclistes qui pratiquent déjà notre territoire.

Action n°2 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

Le comité vélo pourra être intégré au sein de la commission Modes Actifs de la ville et doit être le lieu d'un dialogue entre associations, équipe municipale et service voirie.

Il y a d'ores-et-déjà des cyclistes du quotidien dans notre liste qui seraient près à en faire partie.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°3: je m'engage

Créer un réseau express vélo Créer un réseau express vélo Connecté à la ViaRhôna, permettant de rejoindre, depuis La Mulatière, les communes d'Oullins, Sainte-Foy-lès-Lyon, et Lyon.

Un réseau express vélo est constitué d'itinéraires cyclables directs, larges et confortables, avec priorité aux intersections. La création de ces itinéraires peut nécessiter la suppression de places de stationnement automobile, compétence de la ville d'Oullins, ainsi qu'une surveillance active de la Police Municipale pour éviter l'arrêt et le stationnement des voitures, et la circulation des deux roues motorisés.

A plus long terme, le réaménagement du quartier de la Saulaie doit prendre en compte une passerelle modes actifs le reliant au parc de Gerland.

Sans oublier les axes "quai Rousseau", "rue Stéphane Déchant" et "avenue du Gal de Gaulle - Chemin des Chassagnes" comme axes structurants.

Action n°4: je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Aménager des itinéraires cyclables sécurisé pour rejoindre La Mulatière depuis le pont de la Mulatière, Sainte-Foy et Oullins. Le long de la rue Stéphane DECHANT (D486), de l'avenue Général de Gaulle puis chemin des Chassagne et Croix-Pivort. Double sens cyclable rue de Fontanières depuis le Chemin des Chassagnes afin de pouvoir venir d'Oullins à la Mulatière. Voie cyclable montante chemin des Chassagnes, dans la portion qui va de la D486 à l'avenue Générale de Gaulle. Voies cyclable le long du chemin de Fontanières. Voies cyclable le long du quai Jean-Jacques Rousseau Voies cyclable chemin du Pras.

Il est actuellement clairement dangereux de rejoindre La Mulatière en Vélo. Notre commune est en hauteur, ce qui implique une vitesse très basse pour les vélos, même électrique. Cela crée des tensions avec les automobilistes qui cherchent à doubler les cyclistes, sans pour autant pouvoir respecter la distance de sécurité (avenue Gle de Gaulle et D486 notamment). De nombreux cyclistes se rabattent alors sur les trottoirs, ce qui crée un conflit d'usage avec les piétons. Notre commune doit se donner les moyens de permettre une cohabitation sereine et sécuritaire entre les différents modes de transport. Il y a maintenant urgence, au vu du développement de l'usage des modes de transport alternatifs (vélo, trottinettes, gyroroue...)

C'est un cycliste du quotidien qui répond et qui comprend exactement les problèmes exposés ici pour les vivre concrètement lors de ses déplacements sur la commune...

Action n°5: je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : Etablissements scolaires, équipements sportifs et culturels, commerces, stations de métro, tramway et gares.

Même si à l'échelle de notre commune, la connaissance du territoire restreint de la part des habitant.e.s ne doit pas être le facteur le plus limitant à la pratique du vélo.

Action n°6: je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines.

Évidemment!

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°7: je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité. La rue Stéphane DECHANT (D486) et l'avenue Gle de Gaulle ont été considérés comme dangereux par de nombreux répondants du baromètre des villes cyclables 2019.

Notre liste souhaite promouvoir toutes les alternatives à la voiture individuelle.

Action n°8 : je m'engage

Mettre en place une Zone à Faibles Émissions ambitieuse pour diminuer la pollution de l'air et le bruit. *Avenue Gle de GAULLE et D486...*

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°9: je suis indécis·e

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Le programme Alvéole permet de financer ces équipements.

Action n°10 : je suis indécis·e

Créer des locaux vélos dans les écoles et les équipements publics.

Action n°11 : je suis indécis·e

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Action n°12 : je m'engage

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

Tous les leviers réglementaires doivent être utilisés pour rendre plus facile le stationnement des vélos dans les ensembles d'habitations et tertiaire.

Action n°13: je m'engage

Imposer des normes minimales de stationnement vélo ambitieuses dans toutes les nouvelles constructions lors de la modification ou révision du PLU.

idem

Action n°14: je suis indécis·e

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

Action n°15 : je suis indécis·e

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

La Ville à Vélo, Janus France...

Promouvoir une culture vélo

Action n°16: je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Pour avoir bénéficié de ces programme à l'école primaire, on ne peut qu'être pour cet apprentissage généralisé sur notre commune.

Action n°17 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires.

idem

Action n°18: je suis indécis·e

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Action n°19 : je suis indécis·e

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

Action n°20 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Pour ma part, oui, ainsi que la marche à pied qui à l'échelle de notre seul territoire est relativement efficace.

Action n°21: je suis indécis·e

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Action n°22: je m'engage

Créer une "fête du vélo".

Avec notamment une bourse d'échanges de vélos d'occasion.

Action n°23 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

La voiture est trop envahissante, il faut sans cesse le lui rappeler.

Action n°24 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Des documents de ce type existe au niveau métropolitain.

Commentaires généraux

Sur certains items, nous n'avons pas répondu, car entre oui et non, il y a des nuances possibles. La volonté générale de notre liste partage le point de vue de votre association et notre détermination à favoriser les modes de déplacements actifs en alternative à la voiture est réelle et documentée. Au plaisir d'en parler de vive voix avec vous.